

La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc.
PROCÈS-VERBAL

Le 23 février 2018
Appel conférence

Sont présents : Jim Jordan (président), Jean Allain, Brice Belyea, Marc Braithwaite, Marilyn Luscombe, Theolyn Martin, Liane Roy, Dan Fraser (administrateur)

Regrets : Guy Laviolette, John Harvie, Paul-Émile Légère, Tany Ndopedro

Documents distribués :

- a) document Règles de fonctionnement (des bourses) (par courriel, le 5 février 2018)
- b) document Discussions sur les directions stratégiques (par courriel, le 5 février 2018)

- Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, Jean Allain et Brice Belyea.

1. **Procès-verbal de septembre 2017** – adopté tel que présenté. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
2. **Ordre du jour** – adopté tel que circulé par courriel le 5 février. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
3. **Approbation du nouveau document Règles de fonctionnement** – approuvé tel que circulé par courriel le 5 février. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
4. **Discussion sur les directions stratégiques** – le document circulé fut discuté. On demande aux membres de considérer davantage les éléments en liste, et les collèges vont entamer des recherches additionnelles afin de mieux décrire l'étendue et la nature des éléments à temps pour la prise de décision à la rencontre de mai. Les présentations des recherches seront faites par le personnel des collèges, et l'administrateur recueillera des renseignements d'autres juridictions collégiales.
5. **Rapport de l'administrateur :**
 - a. **Performance des investissements** – à compter du 31 janvier, la valeur total du capital investi se chiffrait à 10,2 M\$. Il s'agit d'un moment important pour la Fondation, alors que le cap des 10 M\$ est officiellement franchi. Ceci en tête, l'Administrateur suggère qu'il est peut-être temps de constituer un comité de gestion des

investissements à partir des membres et selon les règlements administratifs. Le consensus à cet égard fut positif. La considération formelle d'un tel comité aura donc lieu lors de la partie assemblée annuelle de la rencontre de mai.

- b. Réduction des frais de gestion** – grâce aux efforts de Paul-Émile, les frais exigés par une de nos firmes d'investissement ont été amélioré. Beau travail, Paul-Émile!
- c. Reçus d'impôts et T4As pour étudiants** – Berthe à encore cette année complété l'envoi de reçus aux donateurs et de T4As aux récipiendaires de bourses bien à l'avance des dates imposées par l'ARC. Bravo Berthe!
- d. Système de demande** – est maintenant en-ligne et opérationnel. Il a été livré à temps et selon le budget. Il sera maintenant utilisé et perfectionné à temps pour les demandes de bourses à l'automne. Un gros merci à Berthe pour son travail et sa diligence envers le projet, au personnel des collèges pour leur input, et au Centre d'excellence en TI du CCNB pour un très beau travail. Nous allons maintenant tenter de reprendre les coûts de développement en l'offrant aux autres collèges publics.
- e. Fins de mandats** – le mandat du Président, ainsi que celui d'un fiduciaire représentant le NBCC, prennent fin en mai. Le président actuel, ainsi que le fiduciaire dont il est question sont tous deux d'accord pour se présenter pour un autre mandat (le NBCC recommandera le fiduciaire à nouveau). L'élection du président et la nomination du fiduciaire auront lieu lors de l'assemblée annuelle, en mai.

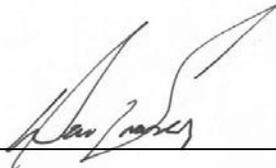
6. Prochaines rencontres – comme suit :

Le 18 mai 2018	10h00	en personne, au NBCCD
Le 28 septembre 2018	10h00	appel conférence
Le 22 février 2019	10h00	appel conférence

7. Prochaine rencontre : le 18 mai 2018 en personne au NB College of Craft and Design (Fredericton), à 10h00.

8. Ajournement de la réunion – la rencontre s'est terminée à 10h58.

Procès-verbal rédigé par :



Dan Fraser, Administrateur

Approuvé par :



Jim Jordan, Président